

# Assemblée générale

## Mardi 11 octobre 2022

### Sommaire

---

<b>ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE</b>	<b>1</b>
Philippe SUEUR	2
Président de l'ANETT	2
I) Rapport moral	2
Emmanuel MAQUET	2
Secrétaire général de l'ANETT, Député de la Somme	2
II) Rapport financier	7
Geneviève LAURENT	7
Trésorière de l'ANETT	7
III) Rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et conventions réglementées	9
Philippe AHLSELL DE TOULZA	9
Commissaire aux comptes (cabinet COGEP)	9
IV) Vote des résolutions	10
Philippe SUEUR	10
Président de l'ANETT	10

---

# Assemblée générale ordinaire

Philippe SUEUR

*Président de l'ANETT*

Mes chers collègues, je vous souhaite la bienvenue.

Nous ouvrons cette Assemblée générale. Nous vous remercions de votre présence au siège LEBONCOIN, partenaire éminemment dynamique et sympathique de notre Association. Lors de la crise sanitaire, LEBONCOIN a entrepris des actions pour favoriser l'attractivité des communes touristiques très impactées en assurant gratuitement leur promotion. Je tiens à saluer Xavier ROSEREN, Martine BERTHET, très fidèles parlementaires et acteurs dans nos différents projets. Nous devons souvent être en réaction sur les évolutions des textes

Nous sommes réunis dans le cadre d'une Assemblée générale statutaire, qui ne doit pas durer trop longtemps, puisque nous devons ouvrir le Congrès vers 10 heures 30. Nous aurons une géométrie très réduite. Cette année marquée par des élections présidentielles et législatives, nous avons fait le choix d'un modèle très réduit, mais d'aller tout de même au-delà, ce qui est la raison de la présence de Frédéric BERETTA, fidèle partenaire et collaborateur. C'est un homme de tourisme, ce n'est pas un journaliste venant avec ses petites fiches préparées la veille et sans conviction. C'est le contraire. Quand nous parlerons du Club des stations classées, cet après-midi, il en est l'artisan. Le Club des stations classées représente l'excellence France que nous devons soutenir.

Comme dans toute Assemblée générale, il convient d'entendre le rapport moral. Emmanuel MAQUET, Député de la Somme et Secrétaire général de notre association, sera au pupitre. Il sera suivi par le rapport financier, présenté par Geneviève LAURENT. Ces dernières années ont été en points de suspension. Nous devons rappeler qu'une association aussi performante que la nôtre, aussi généraliste que la nôtre, aussi écoutée que la nôtre n'a pas les moyens financiers de soutenir une équipe véritablement magnifique autour de Géraldine LEDUC. Nous pourrions aller beaucoup plus loin.

Merci, Emmanuel, de prendre le relais, avec un rapport moral, qui est toujours magistralement synthétisé.

## 1) Rapport moral

Emmanuel MAQUET

*Secrétaire général de l'ANETT, Député de la Somme*

Merci de me donner la parole pour ce traditionnel rapport moral. Vous le trouverez via le Flashcode, qui vous donne accès à l'ensemble des éléments. Je vais essayer d'aller à l'essentiel.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Maires, Mesdames, Messieurs les Parlementaires, Mesdames, Messieurs, je suis heureux, en tant que Secrétaire général de l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques, d'ouvrir notre Assemblée générale statutaire à Paris, dans les locaux de notre partenaire LEBONCOIN.

La tenue d'une Assemblée générale représente toujours un investissement de tous et je tiens à féliciter notre Président, Philippe SUEUR, et son équipe.

Au nom de vous tous, je souhaite remercier nos 25 partenaires : Groupe ADP, ALCOME, Banque des Territoires, Bouygues Telecom, Bilendi & Respondi, Campingcar Park,

Camping Paradis, CITEO, Edenred, EDF, Enedis, FDJ, Hellio, Illiwap, Leboncoin, M2i, Nouveaux Territoires, Onlywood, Primagaz, Refundit, SAUR, Suez, Veolia, Vinci, Tip Touch (organisateur du Weekend Wellness).

Compte tenu d'un ordre du jour chargé, je vais vous présenter l'essentiel de l'activité de notre Association depuis notre dernière Assemblée générale, qui s'est tenue à Enghien-les-Bains, le 29 juin 2021.

Le rapport moral in extenso se trouve en ligne. N'hésitez pas demander le lien pour y accéder.

## 1) *Vie de l'Association*

### a) **Rappel de fonctionnement**

L'ANETT est composée d'une petite équipe, qui se tient à votre disposition et qui peut vous recevoir au siège situé 47, quai d'Orsay Paris, dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement : Géraldine LEDUC, notre Directrice générale, Sylvie MAREUX, Attachée de Direction, Lucie HUGUET et Simon LEBEAU, Chargés de Mission.

Nous souhaitons la bienvenue à 38 adhérents dont 20 communes, 3 intercommunalités, deux départements, une région et 12 parlementaires qui nous ont rejoints depuis notre dernière Assemblée générale.

Je signale que 25 adhérents ont quitté l'Association depuis notre dernière Assemblée générale, dont 17 démissions et 8 radiations. Il s'agit de 23 communes, d'une communauté d'agglomération et d'un Conseil Départemental de Tourisme.

Les raisons évoquées de ces démissions s'expliquent par la baisse et le gel des dotations de l'État et surtout le transfert de la compétence « promotion du tourisme » des communes aux intercommunalités même si la gestion des infrastructures touristiques reste communale. Une nouvelle difficulté induite par l'application de la loi NOTRe émerge lorsque les trésoreries rejettent tout paiement des communes pour le tourisme si la compétence tourisme a été transférée.

Je vous invite à inciter les stations classées de tourisme et les communes touristiques de votre territoire à rejoindre notre Association, la seule à aider toutes les destinations touristiques de notre pays. Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts.

Je vous rappelle que le collège de parlementaires créé au sein de l'ANETT réunit aujourd'hui plus de 78 Députés et Sénateurs (41 députés et 37 sénateurs) très actifs. La liste est disponible en ligne.

### b) **Bilan du Congrès d'Enghien-les-Bains en 2021**

L'ANETT a tenu avec succès son congrès annuel les mardi 29 et mercredi 30 juin 2021 à Enghien-les-Bains afin de lancer la haute saison touristique.

Près de 200 élus sont venus sur les deux jours et 150 ont pu suivre les débats en visioconférence. Les jauges, dues à la situation sanitaire, étaient encore appliquées le premier jour du congrès.

Les Actes du Congrès et les vidéos sont disponibles sur le site de l'ANETT.

### c) **Actions de l'Association**

On peut citer les relations avec les associations d'élus et de partenaires. Depuis de nombreuses années, l'ANETT entretient des liens avec d'autres associations d'élus, telles l'Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalités (AMF), l'Association Nationale des Élus du Littoral (ANEL), ou l'Association Nationale des Élus de la Montagne (ANEM).

On peut également citer les outils de communication, que vous connaissez, j'imagine, aussi bien que moi, dont France -Tourisme, notre magazine. Je vous rappelle que nous restons à votre écoute pour que ce journal soit au plus près de vos préoccupations. S'y ajoutent notre site internet [www.communes-touristiques.net](http://www.communes-touristiques.net), avec les fiches de réalisation de partenaires dans les territoires touristiques, les comptes rendus de nos réunions, et les réseaux sociaux, absolument nécessaires en 2022 (@ANETT tourisme et le site Facebook). Nous publions régulièrement le Flash Info de l'ANETT.

L'ANETT est régulièrement sollicitée par les médias nationaux. De nombreux articles sont consacrés à notre association.

#### **d) Les commissions spécialisées de l'Association**

L'Association s'appuie sur sept commissions spécialisées :

- La commission hébergements touristiques, qui mène une réflexion sur les types d'hébergement, le droit d'urbanisme, le logement des saisonniers, le quota des logements sociaux, le problème de la taxe de séjour ... André PERRILLAT -AMEDEE, Maire du Grand-Bornand (74) et Erven LÉON, Maire de Perros-Guirec (22) coprésident cette commission.

- La commission casinos, qui suit l'actualité du secteur. Daniel FASQUELLE, Maire du Touquet-Paris Plage (62) préside cette commission.

- La commission patrimoine bâti et naturel : Frédéric REISS, alors Député du Bas-Rhin, a présidé cette commission pendant de longues années. Il n'a pas souhaité se représenter aux élections législatives et nous a annoncé quitter toutes ses fonctions. Le Conseil d'Administration a accepté la proposition de Jean-Philippe ALLARDI adjoint au maire à la culture, au patrimoine, à l'esthétique urbaine et au campus urbain de la commune de Sceaux (92) de co-présider cette commission patrimoine.

- La commission tourisme durable basée sur la question du respect des trois piliers du développement durable : économique, environnement et social. Édith GUEUGNEAU, Maire de Bourbon-Lancy (71) et Gérald MARTINEZ, Maire de Saint- Léger-les-Mélèzes (05), coprésident cette commission.

- La commission tourisme innovant qui traite les nouvelles formes de tourisme et nouveaux outils. Stéphan ROSSIGNOL, Maire de La Grande-Motte (34), préside cette commission.

- La commission outre-mer : Béatrice PERIOT, Cheffe du service Attractivité et marketing territorial à la Direction du tourisme du Conseil régional de la Guadeloupe animait cette commission. Elle travaille désormais en Guyane. Nous devons nous appuyer sur un nouveau président à cette commission.

- La commission Île-de-France a été relancée, lors du Conseil d'Administration du 28 juin à la demande de la commune de Sceaux (92) qui a adhéré récemment. Sylvie BLERY-TOUCHET, adjointe au maire à l'attractivité économique et au tourisme de cette commune se propose de coprésider cette commission Île-de-France afin de faire entendre la singularité du tourisme dans cette région et de développer les relations intercommunales.

#### **e) Collège des Parlementaires de l'ANETT**

Le rôle du Collège des Parlementaires de notre Association est très important et a été cité en exemple dans un article de la Gazette du Tourisme.

Ce Collège est animé par Xavier ROSEREN, Député de la Haute-Savoie, et par Martine Berthet, Sénatrice de la Savoie.

À la suite des élections législatives, nous menons une campagne d'adhésion de nouveaux députés et de renouvellement des adhésions des membres de l'ANETT réélus. N'hésitez pas à solliciter les vôtres.

## f) Réunions de terrain de l'Association

Notre équipe se mobilise à votre demande pour organiser des rendez-vous régionaux. L'ANETT a été accueillie par la métropole du Grand Nancy, le mercredi 6 juillet dernier. Le Président, Philippe SUEUR et Sylvain DENOYELLE, Maire de Nonsard-Lamarche (55), Vice-Président et Délégué régional de l'ANETT ont pu présenter les travaux de l'ANETT. Des interventions ont été faites aux 60 participants sur le thermalisme et les hébergements touristiques.

Une réunion en Haute-Savoie est organisée à Megève en Haute-Savoie le jeudi 13 octobre 2022. La thématique principale sera la tension foncière. Ce sera l'occasion de présenter l'ANETT, le Club des Stations Classées et le Club des Partenaires aux élus savoyards.

## 2) Préoccupations de l'Association et dossiers d'actualité

Dans le cadre de la campagne des élections présidentielles et législatives du printemps dernier, l'ANETT a proposé un « Manifeste pour le tourisme » qui contient 10 propositions fortes pour relancer durablement le tourisme après le choc de la pandémie de Covid-19 autour de différentes thématiques comme la promotion des stations classées, le tourisme durable, le tourisme pour tous, les hébergements touristiques et le logement, le thermalisme ou la sécurité.

L'association se trouve régulièrement interrogée dans le cadre d'auditions.

L'Association mène de nombreuses actions pour défendre les intérêts de ses adhérents.

Elle participe à plusieurs instances dont les avis sont décisifs sur les problématiques qui nous intéressent.

L'ANETT est régulièrement entendue lors des auditions et des réunions. L'intégralité des réunions est disponible dans le rapport moral. Depuis les dernières élections, l'ANETT a été reçue à l'Élysée, à Matignon, au ministère des Outre mers, au ministère de la Mer par les ministres Caroline CAYEUX et Dominique FAURE notamment.

L'ANETT a organisé ses premiers tutoriels et webséminaires sur trois sujets distincts, dont l'utilisation de la Boîte à Outils des Partenaires, le site Aides-territoires ou des sujets spécifiques à nos partenaires. La liste exhaustive est disponible dans le rapport moral de l'Association.

Le 103<sup>ème</sup> Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalités a eu lieu le mercredi 17 novembre 2021. Notre Association était évidemment présente, notamment à la clôture du débat sur le tourisme par Jean-Baptiste LEMOYNE, à l'époque en charge du Tourisme.

Concernant le Plan Destination France et Stations classées, un point sera fait cet après-midi. Le Président en parlera. Notre pays compte 477 stations classées de tourisme.

Concernant le label Famille Plus, aujourd'hui le réseau compte plus de 100 destinations et plusieurs partenaires (la Fédération nationale des Clubs de Plage, Les Montagnettes, Sport 2000...), des têtes de réseaux d'hébergements engagés à nos côtés comme MMV et VVF, sans oublier son réseau de milliers de professionnels engagés.

Notre association gère près de la moitié du réseau avec trois nouvelles destinations en audit d'entrée cet été. D'autres destinations montent actuellement des dossiers pour l'année 2023. Le Comité national de Gestion, présidé par Olivier PAZ, maire de Merville-Franceville, s'est réuni à trois reprises pour examiner les dossiers de candidature, aborder les dossiers en cours et définir les axes de développement, avec la mise en place d'une nouvelle plateforme nationale de gestion du label Famille Plus

Les demandes de labellisation intercommunale égalent voire surpassent les demandes communales. Cette constatation, d'autant plus marquée sur le territoire Nature, s'explique par les effets de la création des offices de tourisme intercommunaux. Ceux-ci rassemblent des petites communes qui, indépendamment, n'étaient pas éligibles au label, mais qui le deviennent au sein d'une même destination.

Concernant le comité de Filière Tourisme, ce comité s'est réuni à plusieurs reprises pendant l'année sous l'égide de Jean-Baptiste LEMOYNE. Vous trouverez le compte rendu dans le rapport moral.

Concernant le thermalisme, notre association a soutenu les stations thermales tout au long de la crise sanitaire et a insisté sur le fait que parmi ses adhérents, ce sont les communes qui ont été le plus impactées. Quant au remboursement des cures thermales, le plan de financement de la Sécurité Sociale prévoit un remboursement des cures thermales jusqu'en décembre 2022. Il faudra, mes chers collègues parlementaires, être vigilant pour le prochain projet de financement de la Sécurité Sociale.

Concernant les casinos, le secteur des casinos a été très mobilisé aux côtés des syndicats du secteur.

Le guide pratique de la réglementation des meublés de tourisme est également disponible. Il a été édité en partenariat avec l'ANETT, à destination des collectivités territoriales sur la réglementation relative aux locations de courte durée. Les demandes de l'ANETT ont été prises en compte.

Le onzième point concerne le projet de loi 3DS (Décentralisation, Différenciation, Déconcentration et Simplification). L'ANETT a proposé sept amendements dans le cadre du projet de loi 3DS, qui n'ont pas été retenus en commission à l'Assemblée nationale.

Dans le cadre de l'Opération flash « Gardez et Triez vos déchets », l'ANETT a mené une deuxième opération flash en partenariat avec Gestes Propres et Citeo pour inciter à trier ses déchets dans les espaces naturels.

Les CRS sur les plages sont une revendication traditionnelle de notre Association.

Ce sujet a été relayé lors d'une audition sur la sécurité et le sera auprès du nouveau Gouvernement. Je sais que Géraldine LEDUC a insisté sur ce sujet auprès du cabinet d'Hervé BERVILLE, Secrétaire d'État chargé de la Mer.

L'ANETT a créé son « club des partenaires » pour mieux faire vivre son réseau de partenaires et faciliter les synergies entre eux. Ils sont d'ailleurs mieux intégrés aux travaux de nos commissions et à la préparation de nos congrès, avec notamment l'élaboration d'ateliers thématiques et des propositions d'animations. Le club des partenaires pilote aussi la boîte à idées.

L'ANETT a quatre nouveaux partenaires, ADP, Alcome, Illywap, et Nouveaux Territoires qui se présenteront à vous avant le déjeuner.

Concernant l'Observatoire du Tourisme, le deuxième volet de notre observatoire sera focalisé sur les grandes entreprises de l'industrie et sera dévoilé en 2023. Nous relançons Alliance France Tourisme et Régions de France.

Voilà rapidement résumé le rapport moral que je me devais de vous présenter. Je suis conscient que ce n'est pas la partie la plus vibrante de notre Assemblée générale, mais nous nous devons de le faire statutairement. C'est ce rapport moral que je vous propose de faire adopter par notre Assemblée générale. Merci à tous.

**Philippe SUEUR, Président de l'ANETT**

Merci beaucoup, cher Emmanuel. C'était toujours excellent et synthétique. S'il n'y a pas d'intervention, je vous demande d'approuver ce rapport moral. Pas d'opposition ni d'abstention ? Merci beaucoup.

*Le rapport moral est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée générale.*

**Une intervenante**

Je souhaite revenir sur un point concernant le thermalisme. J'ai eu un échange la semaine dernière avec le président du Syndicat des Établissements thermaux. Il existe une inquiétude à ce sujet. Il faudra surveiller, avec notamment une renégociation de convention avec la CNAM. Nous devons être vigilants sur ce sujet.

**Philippe SUEUR, Président de l'ANETT**

Il faudra évidemment revenir sur le rapport de Jean-Yves GOUBELLE, qui n'a pas été rendu public. Ce rapport est simple. Il ne fait pas 200 pages et a été synthétisé en 10 pages et 12 propositions, qu'il serait opportun d'activer. Nous passons au rapport financier.

**II) Rapport financier****Geneviève LAURENT***Trésorière de l'ANETT*

Vous disiez que le rapport moral n'était pas la partie la plus vibrante de l'Assemblée générale. Je pense que le rapport financier est encore moins vibrant, Cher Président, mais nous sommes toutefois dans l'obligation de le faire.

**1- EXECUTION DU BUDGET 2021****1-1 Recettes**

En ce qui concerne les recettes effectives de cotisations, l'association a appelé : **474 322 €** de cotisations.

Les montants effectivement versés représentent **493 457 €**

Se pose la question des cotisations impayées : **5 882 €** soit **6 communes** (au 31/12/2020). Chaque année nous radions des organismes qui ne règlent pas leur cotisation.

Concernant les démissions, **17 organismes** nous ont quitté depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2021**.

Les démissions sont dues aux économies faites par les communes pour compenser les baisses des dotations d'Etat. Elles sont surtout le fait du transfert de la compétence « promotion du tourisme » des communes aux intercommunalités, ces dernières se sentant souvent peu concernées par le tourisme.

Je tiens à souligner que grâce au travail de notre association certaines collectivités nous rejoignent mais encore trop peu. **Si chacun d'entre nous fait adhérer une collectivité nous serons plus nombreux et donc plus forts.**

Le **total des recettes effectives** de l'exercice atteint donc la somme de **720 473 €**

## 1-2 Dépenses

Les **dépenses effectives** d'exploitation de l'exercice s'élèvent à **713 103 €**

Depuis la crise sanitaire de 2020 l'ANETT a fait peu de déplacements, de réunions en présentiel, très peu d'actions FAMILLE PLUS.

Le total du bilan s'élève à **1 209 339 €** en valeurs brutes dont **587 892 €** sont constitués par les locaux et les agencements du siège social de l'ANETT ;

Les fonds associatifs s'élèvent à **563 339 €** contre **555 596 €** au 31 décembre 2020

## 2- PREVISIONS BUDGETAIRES 2022

En 2022 l'Association poursuit ses activités en privilégiant les rencontres avec les élus.

L'association est la seule à fédérer, au plan national depuis 1930, tous les élus œuvrant en faveur du tourisme.

Elle est devenue une force de lobbying auprès des pouvoirs publics, et défend les intérêts de ses adhérents : DGF, fiscalité et taxe de séjour, calendrier scolaire, réforme des stations classées et des communes touristiques, réhabilitation de l'immobilier de loisirs, défense de la petite hôtellerie familiale, tourisme et environnement, accueil des familles et des enfants dans les stations ....

Diffusion de dossiers et d'informations utiles aux membres par le journal, par la newsletter, par envois séparés et par mails.

### 2-1 Prévisions de recettes

Pour 2021, nous n'avons pas souhaité augmenter les cotisations 2022 lors de l'Assemblée générale du **20 octobre 2020**.

Le montant des cotisations appelées s'élève à **432 145 €**.

L'Association travaille de façon étroite avec ses partenaires : **Bouygues Télécom - Caisse des Dépôts et des Consignations - CAMPING-CAR PARK – Camping Paradis - CITEO - Edenred – EDF - ENEDIS - FDJ - HELLIO - LEBONCOIN - M2I – PRIMAGAZ - Onlywood - Refundit - SAUR - SUEZ - TIP TOUCH – VEOLIA - VINCI** et sur les dossiers et sujets intéressant ses adhérents.

Il convient d'être prudent sur ces recettes, car plusieurs entreprises sont en cours de restructuration ou voient leur budget diminuer. Nous sommes en permanence à la recherche de nouveaux partenaires dont les activités concernent nos élus.

Le montant total prévisionnel des **recettes pour l'année 2022** est donc de **633 062 €**.

### 2-2 Prévisions de dépenses

A la demande des adhérents et des partenaires, il est prévu d'organiser des réunions de terrain.

Il convient de prendre en compte les envois pour trouver de nouveaux adhérents.

Les prévisions de **dépenses pour 2022** sont de **665 923 €**.

Le budget prévisionnel présente un déficit de **32 861 euros**



Je vous engage à inciter les Stations Classées et les communes touristiques de votre territoire, les conseils départementaux et les conseils régionaux à rejoindre notre Association. **Si chacun d'entre nous fait adhérer une collectivité nous serons plus nombreux et donc plus forts.**

**Philippe SUEUR, Président de l'ANETT**

Merci beaucoup, Madame LAURENT. Je donne la parole à Monsieur Philippe AHLSELL DE TOULZA – Commissaire aux Comptes.

### III) Rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et conventions réglementées

Philippe AHLSELL DE TOULZA  
*Commissaire aux comptes (cabinet COGEP)*

Nous avons effectué l'audit des comptes de votre Association pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

#### *1) Rapport général*

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles des principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière du patrimoine votre association à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Nous certifions donc vos comptes sans réserve.

Concernant le fondement de notre opinion, nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, en respectant les critères d'indépendance. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec vos comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée générale de l'ANETT sur la situation financière et les comptes annuels qui viennent de vous être présentés.

#### *2) Rapport spécial sur les conventions réglementées*

Concernant ce rapport sur les conventions réglementées, nous vous informons donc qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de votre Assemblée générale.

Je vous remercie.

## IV) Vote des résolutions

Philippe SUEUR

*Président de l'ANETT*

Nous avons à voter trois résolutions.

### 1<sup>ère</sup> résolution

L'Assemblée générale, après lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et décide d'affecter le résultat en totalité au poste Report à nouveau soit **7 743 €**.

### **Philippe SUEUR, Président de l'ANETT**

Avez-vous des demandes d'éclaircissements ? Je n'en vois pas. Je mets donc aux voix. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Aucune. Je vous remercie.

*La résolution est adoptée à l'unanimité.*

### 2<sup>ème</sup> résolution

L'Assemblée générale, après lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, prend acte de l'absence de telles conventions.

### **Philippe SUEUR, Président de l'ANETT**

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Aucune. Je vous remercie.

*La résolution est adoptée à l'unanimité.*

### 3<sup>ème</sup> résolution

L'Assemblée générale donne tout pouvoir au porteur d'un extrait de la présente Assemblée pour effectuer les formalités des publications si nécessaires

### **Philippe SUEUR, Président de l'ANETT**

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Aucune. Je vous remercie.

*La résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **Philippe SUEUR, Président de l'ANETT**

Je vous remercie. Nous sommes statutairement conformes. Merci à Geneviève LAURENT, Trésorière de l'ANETT, pour ce rapport et pour ce suivi de nos comptes. Félicitations à l'équipe et à Géraldine LEDUC, Directrice générale de l'ANETT.

Madame LAURENT soulignait combien nous étions dans l'économie. Malgré tout, il y a des résultats. Les cotisations sont, il est vrai, très faibles, voire parfois trop faibles, mais nous sommes néanmoins une plateforme ressource, ce qui veut dire qu'il faut des chargés de mission. Il faut du travail derrière. Nous avons toujours ce besoin si nous voulons nous développer. Cela a été évoqué en Conseil d'administration et l'année dernière en Assemblée générale. Si chaque adhérent en ramène un autre, nous aurons une capacité à résister et à faire beaucoup, beaucoup plus.

J'ai une question à vous soumettre, qui relève en quelque sorte de la composition du Conseil d'administration, concernant la cooptation du remplaçant de Philippe FAIT. Philippe FAIT a été élu à l'Assemblée nationale en juin dernier. Il était maire d'Étaples sur Mer. Vous connaissez tous cette règle du non-cumul, qui prive la commune de son maire. C'est naturellement que nous vous proposons de coopter son remplaçant, Franck TINDILLER. C'est une ratification que nous vous demandons. Je la mets au vote.

*La cooptation de Franck TINDILLER au sein du Conseil d'administration est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée générale.*

**Philippe SUEUR, Président de l'ANETT**

Merci beaucoup. Je félicite Franck TINDILLER d'être avec nous lors du prochain Conseil d'administration en présentiel ou en distanciel. Le distanciel a également beaucoup soutenu le fonctionnement des commissions. Je pense aux commissions qui vont intervenir tout à l'heure, la commission développement durable ou la commission hébergement. Je pense qu'André PERRILLAT-AMEDE comme Gérard MARTINEZ qui sont au fin fond de leurs montagnes ou Edith GUEUGNEAU et Erven LEON et parviennent à animer remarquablement leurs commissions, avec souvent 50, voire 60 participants.

Bienvenue à notre collègue, Franck TINDILLER.

S'il n'y a pas d'observation quelconque, nous pouvons clore l'Assemblée générale. Merci à vous, chers collègues.